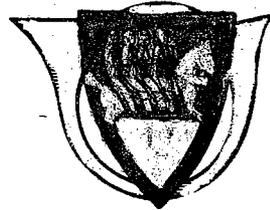


N° 2
X

AMICALE DES ANCIENS



DU 12^E RÉGIMENT DE CHASSEURS

S O M M A I R E

- RENSEIGNEMENTS SUR NOTRE BULLETIN	page 2
- UNE LETTRE DU CHEF D'ESCADRONS D'HEBRLY DE POUZALS	page 3
- SOUVENIRS DE TROIS CYCLISTES	page 4
- LE MOT DU COMMANDEANT DE GRETRY	page 6
- RESUME DE L'ACTION MENE'E PAR LE 12° CHASSEURS (suite)	page 7
- ORIGINE DE L'ARME DES CHASSEURS	page 9
- INFORMATIONS	page 10
- LE CENTENAIRE DE LA MEDAILLE MILITAIRE	page 11
- MORTS POUR LA FRANCE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS	page 12
- NOTRE CARNET DE FAMILLE	page 13
- PREMIERE LISTE DES MEMBRES DE L'AMICALE	page 14
- QUESTIONNAIRE	feuille volante

-----oOo-----

VENEZ NOMBREUX A NOTRE SERVICE DU BULLETIN ;

INTERESSEZ-VOUS DU SORT DE L'AMICALE EN GENERAL ET DE
CHACUN DE SES MEMBRES EN PARTICULIER.

AIDEZ-NOUS A LA REDACTION DE CE BULLETIN EN NOUS SOUMETTANT
DES IDEES OU EN NOUS TRANSMETTANT DES ARTICLES RELEVES DANS DES
BROCHURES ET POUVANT INTERESSER TOUS LES MEMBRES DE L'AMICALE.

FAITES- UN EFFORT

MERCI.

UNE LETTRE DU CHEF D'ESCADRONS D'HEBRAY DE POULALS

Ancien Capitaine Commandant du 3^{ème} Escadron et Adjoint du
Colonel pendant la guerre.

Paris, le 13 Juillet 1952

Mon Cher Président,

Avec joie j'applaudis à la parution du bulletin et, dès maintenant, je tiens à vous adresser toutes mes félicitations et mes vœux très ardents pour l'avenir de ces feuilles auxquelles je donne toute mon adhésion.

Tout d'abord, permettez-moi de rendre hommage au dévouement inlassable des Comités de l'Amicale, à leur "Esprit 12^{ème} Chasseurs" et à leur "Fidélité".

Nous avons vu, surtout depuis la fin de la guerre, beaucoup de personnes revendiquer cette vertu première: "La Fidélité". Nous savons aussi ce qu'ils ont fait... Vous mes chers amis, vous l'avez gardée au plus profond de vous-même, vous l'avez mise au service des Anciens Chasseurs du 12^{ème} et vous cherchez encore à tendre les fils serrés de cette fidélité autour de tous ceux du 12^{ème} Chasseurs, dispersés aux quatre coins de la France.

Je me plais aujourd'hui à m'étendre sur ce sujet, car les souvenirs affluent à mon esprit et tout au long de ma carrière, à Asfeld en particulier, j'ai toujours cherché auprès des Jeunes à développer ces sentiments de fidélité et d'amour sans quoi rien ne se crée. Amour et fidélité sont synonymes. On ne fait rien de beau et de grand sans amour, on ne fait rien de stable et de durable sans Fidélité.

J'adresse, par l'intermédiaire de ce bulletin, mon souvenir le plus affectueux à tous ceux du 12^{ème}, à ceux d'Asfeld en particulier, pour lesquels une place toute spéciale est toujours dans mon cœur.

Rappelez-vous, mes amis, des jours heureux d'Asfeld où nous collaborions pour nous entraîner à la discipline: ce cauchemar pour beaucoup était librement consenti par tous.

Je souhaite que vous veniez nombreux à ce Bulletin, non seulement pour le lire ou le laisser sur le coin de votre table, mais pour bavarder entre vous, écrire, donner, demander des nouvelles, vous retrouver, vous raconter vos joies, vos peines

Le bulletin doit être une tribune, le grand trait d'union entre tous; ces feuilles doivent augmenter à chaque parution. Nous aimerons les lire et, en les tournant, nous respirerons l'air pur de nos chères et belles Ardennes dont vous vous rappelez les routes, chemins,

sentiers, vallons et bois et, aussi, les heures tragiques de LIBRAMONT, de la SEMOY, de la MEUSE en Mai 1940.

Signé: d'HEBRLY.

SOUVENIRS DE TROIS CYCLISTES

Onze années déjà se sont écoulées depuis le jour où, pour la première fois, trois cyclistes rouennais, trois anciens du 12^{ème} Châssours à Cheval, tous trois évadés du reste, effectuaient la route qui va de ROUEN à SAINT-VALÉRY-EN-COUX avec, dans l'idée, d'arpenter ce terrain de bataille où nombreux ceux de notre belle unité connurent des heures douloureuses et, certains, une mort héroïque.

Ce premier pèlerinage nous le revivons. Il est pratiquement ancré dans nos mémoires. La guerre était encore partout présente. La vie n'avait pas repris son cours. Les corps venaient à peine d'être rassemblés. Les traces des combats s'élevaient devant nous et il nous semblait revivre ces moments particulièrement pénibles à nos coeurs. Pourtant un large silence nous entourait s'harmonisant avec notre recueillement.

A pas lents, nous traversons Saint-Valéry-en-Caux et remontons vers cette avenue des Belges où nous nous trouvâmes dans les dernières heures du combat. Nous sentions la nouvelle signification de ce lieu et pensions que nous trouvions là le sens réel de notre rassemblement. Car l'idée de notre association ne pouvait avoir pour autre base que d'entretenir cette flamme du souvenir dont nous étions venu provoquer l'étincelle.

Et elle a jailli cette flamme: simple, droite, comme tout ce qui jaillit du coeur.

Autour de ce petit noyau d'origine se sont regroupés les survivants et cette association de l'amitié dans le souvenir a perpétué ce pèlerinage. Chaque année, sans faillir, un groupe va à Saint-Valéry-en-Caux.

Tout est simple dans ce déplacement. Des fleurs, du silence, de l'émotion, le coeur qui se serre, des souvenirs, et le petit groupe qui défile le long des tombes françaises, anglaises, écossaises, pieusement rassemblées dans un lieu discrètement retiré des bruits du monde, délicieusement encadré de verdure. Tout y est repos et recueillement.

Nous aimons ce cimetière et nous sommes reconnaissants à la Municipalité, à toute la population de Saint-Valéry-en-Caux, des soins dont elle l'entoure. De cela chacun de nous peut être heureux.

Saint.....

Saint-Valéry-en-Caux lieu de plaisance, de vacances, de détente a perdu pour nous tous ce caractère.

Saint-Valéry-en-Caux est devenu un Haut-Lieu, point concret pour le rassemblement de nos pensées. Saint-Valéry-en-Caux n'est pas seulement le petit cimetière, il est le lieu où, après un périple glorieux, le 12^{ème} Chasseurs à Cheval est venu mourir.

Amis, d'où que vous soyez, si vous avez quelque jour l'occasion d'aller à Saint-Valéry, écartez-vous, montez vers l'Eglise, gagnez doucement le petit cimetière militaire, allez goûter aux douceurs du recueillement et retrouver, dans ce cadre de silence, de nouvelles raisons de rester fidèles au souvenir, à vos amis, à nous tous.

Robert DEFFAINS
Section Rouennaise du
12^{ème} Chasseurs à Cheval

NOTA - Les trois cyclistes dont il s'agit dans ce récit sont:
BONNEAU, DEFFAINS et LEGRIS.

o

o o

o

Nous rappelons qu'il n'est pas envoyé de convocations individuelles pour la participation de l'Amicale aux fêtes anniversaires et cérémonies patriotiques.

Il est entendu que les Membres de l'Amicale doivent se grouper autour du fanion aux emplacements et heures fixés dans la presse locale pour le rassemblement des Sociétés

--oOo--

ECOUTEZ tous les Dimanches, à 7 heures 54, sur la CHAÎNE NATIONALE, les émissions du COMITE DE LIAISON INTERFEDERAL DES AMICALES REGIMENTAIRES.

--oOo--

VOULEZ-VOUS la Mort de votre AMICALE ?

Alors: Ne venez pas aux réunions

Ne payez pas vos cotisations

Critiquez ses dirigeants

LE MOT DU COMMANDANT DE GRETRY

Le message si élevé de notre vieil ami le Commandant d'HEBRAY, que nous avons tous bien connu, ainsi que celui de Robert DEFFELINS, m'incitent à signaler ici le dévouement inlassable de certains membres de L'Amicale, qu'ils appartiennent à la Section de Normandie ou à celle des Ardennes.

Comme l'a dit le moraliste: " RIEN NE VAUT DE RIEN ". Toute action nécessite un effort. Cet effort est d'autant plus méritoire qu'il est plus continu, il est d'autant plus méritoire qu'il est plus désintéressé, il est d'autant plus méritoire qu'il persévère malgré certaines déceptions, rares heureusement; mais il en est que je connais.

Eh bien ! dusse leur modestie en souffrir et je sais qu'il en sera ainsi, je vous livre les noms de ceux qui soutiennent cet effort persévérant et désintéressé, qui, soit par un travail obscur de plume, soit par la préparation des réunions, soit par leur présence aux manifestations patriotiques, etc... contribuent à faire tourner la machine et à maintenir haut la flamme de votre Amicale.

J'ai nommé: Jean LEGRIS, Robert DEFFELINS, Marcel PRETERRE, MERCIER, Jean CHIRON, André CARPENTIER, Martial MOYEN, Vincent MIRE, Eugène BIVENCOFF, Raymond FLON, Maurice GUERBERT, Jean JACOB, Jean VILLEVALL, Justin WEYDERS, Maurice FASBENDER, Alain GUICHOU.

S'il en est que j'ai omis, qu'ils m'en excusent, je l'ai fait bien involontairement.

Alors, nous tous mes chers amis, ne les décevons pas, soyons fidèles à L'Amicale comme eux le sont, ils sentiront que leurs efforts n'auront pas été vains.

C'est la seule récompense qu'ils cherchent et ils la méritent, croyez-moi.

SEDAN, le 12 Décembre 1952

signé: P. de GRETRY.

o
o o
o

VOUS, qui êtes membre de cette Amicale, avez-vous pensé à elle ce jour et qu'avez-vous fait pour elle ??

REFLECHISSEZ

RESUME DE L'ACTION MENE E PAR LE 12^{ème} CHASSEURS

EN 1939 - 1940 (suite)

2^{ème} PERIODE : du 10 au 22 MAI 1940

VENDREDI 10 MAI - Le 12^{ème} Chasseurs, alerté à 5 heures, franchit la frontière Franco-Belge à 8 heures, couvert par les éléments du Détachement de Découverte et de la Sureté éloignée. Il atteignait, vers 17 heures, la voie ferrée SAINT-HUBERT - NEUFCHATEAU et s'installait défensivement dans le dispositif suivant:

- Escadron BOUHET - voie ferrée, lisière Sud du Bois de WARINSART.
- Escadron de CHAMPVILLIER - LIBRAMONT
- Escadron ETHUIN - SAINT-PIERRE-LE MOULINE
- Escadron de MASIN - Soutien d'artillerie à la cote 495 (2 kms. S.O. de RECOGNE).
- E.M.E. - est réparti dans ces escadrons.

SAMEDI 11 MAI - Vers 11 heures, l'ennemi arrive au contact du régiment et prend à parti l'escadron de CHAMPVILLIER par des éléments motorisés très supérieurs en nombre. Disputant le terrain pied à pied et livrant un combat farouche, le Régiment quitte ses positions sur ordre, vers 14 heures, par échelons, pour se porter sur de nouvelles positions sur la SEMOY.

Harcelés par les Avant-Gardes ennemies motorisées et l'aviation les Escadrons se replient à travers bois, en combattant et, grâce à leur grande connaissance du terrain, réussissent à franchir la SEMOY, à gué. Les 1^{er} et 3^{ème} escadrons, désaxés par l'intervention ennemie, rejoindront le régiment le 13 Mai à CONNAGE dans un ordre parfait.

Le reste du régiment (2^{ème}, 4^{ème}, E.M.E.) s'établit sur la SEMOY vers 19 heures, en liaison avec le 2^{ème} Bataillon du 15^{ème} Régiment de Dragons Portés sur une ligne jalonnée par CORBION, BOUILLON (sortie Sud), le BELUBRU.

DIMANCHE 12 MAI (Pentecôte) - Vers 5 heures l'ennemi reprend sa progression en direction de SEDAN. Conformément aux ordres donnés, le régiment et le 2^{ème} bataillon du 15^{ème} R.D.P. mènent l'action retardatrice prévue après avoir mis en oeuvre toutes les destructions prévus.

Vers 18 heures, tous les éléments du groupement sont passés au Sud de la Meuse et le Colonel LESNE donne l'ordre de faire sauter le pont de BAZELLES sur la Meuse.

13 MAI - Les Escadrons de CHAMPVILLIER et de MASIN rejoignent à 4 heures le régiment regroupé à CONNAGE depuis la veille.

Le 12^{ème} Chasseurs fait mouvement dans la matinée sur SY.

A 13 heures, bombardement du village par avions.

A 21 heures, le Régiment reçoit l'ordre de se porter, dans la nuit, sur la coupure de la BAR.

.../...

14 M.I. - A 5 heures, le dispositif du Régiment sur la B.L.R. s'établit ainsi:

- Escadron ETHUIN à MAILLY
- Escadron de MASIN au Hamceau de AMBLY
- Escadron BOUHET à LA CASSINE
- Escadron de CHAMPVALLIER à VENDRESSE
- E.M.E. est réparti entre les escadrons.

Vers 8 heures, l'ennemi cherche à forcer le passage et, venant de DONCHERY - St-AIGMIN, s'engage dans le bois d'OMICOURT.

Un grand nombre de chars ennemis est signalé ensuite vers CHEMERY, venant de BULSON.

Les escadrons ETHUIN et de CHAMPVALLIER reçoivent le choc principal; ils s'accrochent au terrain, ralentissant l'action ennemie non sans subir eux-mêmes des pertes sévères (Sous-Lieutenant MOENLERT, Adjudants BLIJOT, BAZERT et MERSY, les cavaliers DELEFOISE PEON, MEUNIER, FREGERT).

Vers 14 heures, l'ordre de repli est donné. Le Régiment passe en réserve et s'installe pour la nuit à MARQUIGNY.

15 M.I. - A partir de 8 heures, le Régiment occupe une ligne jalonnée par les bois Nord de LAMETZ - LONGWE.

16 M.I. - A 5 heures, le Régiment reçoit l'ordre de couvrir le repli des éléments de la brigade GILLIARD sur la ligne LAMETZ-LONGWE; après le décrochage, il passe l'Aisne à SEMUY puis se regroupe dans les bois au Sud de PLUVRES.

Le même jour, ordre est donné, vers 22 heures, de porter le Régiment sur l'Aisne, près de VOUZIERS et de s'installer face à l'Ouest.

17 M.I. - Après une marche de nuit difficile et la traversée de VOUZIERS en flammes, à 9 heures le dispositif du Régiment est le suivant:

- ESCADRON DE MASIN)
- Escadron de CHAMPVALLIER) sur la rive Est de l'Aisne, entre
- Escadron BOUHET) ELLEISE (exclu) et OLIZY (exclu).
- Escadron ETHUIN - en réserve, dans le bois de PRIMAT.
- E.M.E. - réparti entre les escadrons.

Bien que les effectifs soient réduits en raison des pertes subies en hommes et matériel, les escadrons organisent la position. Les journées des 18, 19, 20 et 21 Mai sont employées à un travail intensif. Le recomplètement en munitions et en armes automatiques est opéré.

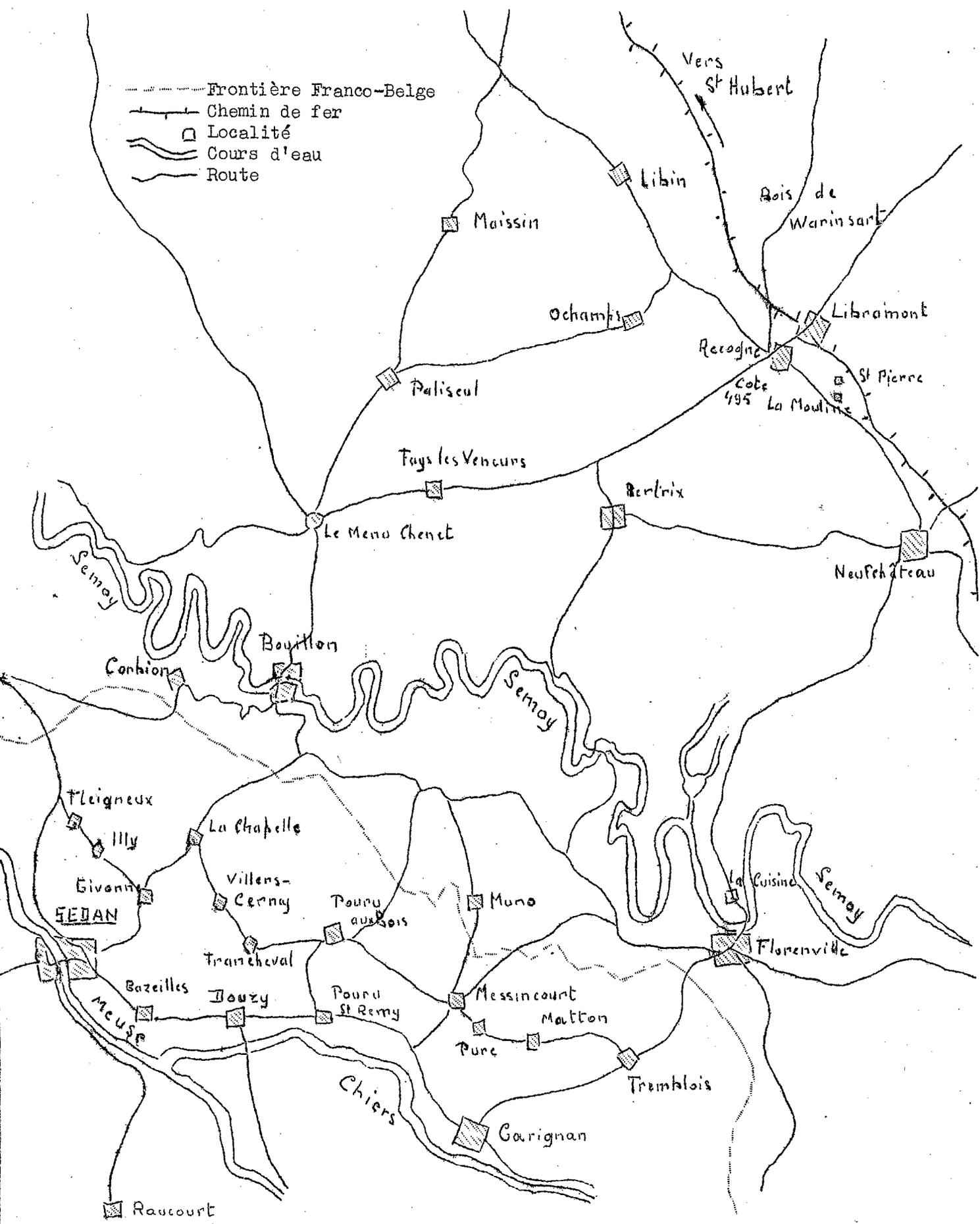
Le Capitaine de GRETRY est nommé au Commandement du 1er Groupe d'Escadrons, en remplacement du Commandant RICHIER, fait prisonnier près de BOUILLON.

Le Lieutenant WERLOFF est nommé au commandement de l'EB

22 M.I. - La 5ème Division Légère de Cavalerie (D.L.C.) reçoit une nouvelle mission; par voie de conséquence, le 12ème Chasseurs quitte l'Argonne pour se porter, par marches forcées, sur la Somme.

(A SUIVRE)

- Frontière Franco-Belge
- +—+— Chemin de fer
- Localité
- ~ Cours d'eau
- Route



ORIGINE DE L'ARME DES CHASSEURS

En 1734, sous le règne de Louis XV, pendant la guerre de succession de Pologne, les régiments de Dragons ne suffisent pas à assurer la sécurité de la marche de l'armée; on voit se constituer des Compagnies Franques à Cheval, destinées à agir en avant et sur les flancs des colonnes.

Dès 1740, il existe huit Compagnies Franques, ainsi dénommées par ce qu'elles s'administrent elles-mêmes, vivent sur le pays et sont la propriété de leurs capitaines qui agissent en chef de corps. Leurs effectifs varient entre 100 et 150 hommes.

Avec les Hussards du Maréchal de Luxembourg, les Compagnies Franques sont le point de départ de la future Cavalerie légère dont le service essentiel sera d'éclairer la marche des armées.

Un des premiers éléments de cette Cavalerie légère, créé par ordonnance du 1er Novembre 1743, sera la Compagnie des Chasseurs de FISCHER.

Jean, Chrétien FISCHER, qui est d'origine allemande, sert dans l'Armée Française. Il est d'une extraordinaire bravoure et d'une très grande audace; il le prouve par de nombreux faits d'armes tout à fait remarquables. Et c'est en raison de son comportement que notre homme est autorisé à lever un Corps Franc de 500 hommes qui prennent le nom de Chasseurs, dont 300 Chasseurs à Cheval et 200 Chasseurs à pied.

En 1757, au cours de la guerre de Sept Ans, les effectifs de FISCHER sont portés à 2.000 hommes, moitié à pied, moitié à cheval.

En 1761, FISCHER est remplacé par le Marquis de CONFLANS à la tête des Chasseurs qui prennent le nom de Dragons Chasseurs de CONFLANS. Dans le courant de la même année, un autre Corps Franc est constitué sous le vocable de Compagnie de Chasseurs MONET, du nom de son capitaine.

Deux ans après, Chasseurs de MONET et Dragons Chasseurs de CONFLANS sont divisés en sept Légions. Ces unités durent jusqu'en 1776, date à laquelle elles sont transformées en 24 Escadrons de Chasseurs à Cheval, rattachés aux 24 Régiments de Dragons existants, dont ils sont les cinquièmes escadrons.

En 1779, on organise, pour la première fois, 6 Régiments de Chasseurs à Cheval, en groupant par quatre les vingt-quatre Escadrons de Chasseurs créés en 1776.

Ces 6 Régiments de Chasseurs reçoivent les dénominations suivantes: 1er des Alpes - 2ème des Pyrénées - 3ème des Vosges - 4ème des Cévennes - 5ème du Gouvédon - 6ème des ARDENNES

.....

Le 17 Mars 1788, à la veille de la Révolution, une ordonnance portait le nombre de Régiments de Chasseurs de six à douze. Les six Régiments qui existaient prennent les numéros de 7 à 12; les six autres sont formés par six Régiments de Dragons et prennent les numéros de 1 à 6.

(A SUIVRE).

o
o o
o

I N F O R M A T I O N S

LE PECULE DES PRISONNIERS

Les conditions d'attribution d'un Pécule de 400 francs par mois de captivité, viennent enfin d'être fixées par arrêté du 22 Octobre 1952.

Pour l'instant, rien d'utile ne peut ni ne doit être fait pour la constitution des dossiers.

Il convient d'attendre qu'une nouvelle Instruction Ministérielle précise les conditions dans lesquelles seront établis les dossiers et, surtout, que sortent de l'Imprimerie Nationale, les formulaires officiels qui seront à remplir.

CARTE DU COMBATTANT 1939-45 -

Les Membres de l'Amicale qui ont fait par notre intermédiaire leur demande de Carte du Combattant de la guerre 1939-45 et ne sont pas encore en possession de celle-ci, n'ont pas à s'inquiéter outre mesure, les formalités d'instruction des dossiers étant longues, les Offices Départementaux manquant de personnel.

Toutefois, nous intervenons à la demande de nos adhérents auprès des organismes saisis de leur dossier, mais ne pouvons, à notre grand regret, les fixer, même approximativement, sur la date à laquelle la Carte du Combattant pourra leur être délivrée.

o
o o
o

Q U E S T I O N N A I R E

Nous faisons paraître ci-après, une première liste des Membres de l'Amicale qui nous ont retourné le questionnaire joint au bulletin n° 1.

Nous prions instamment les retardataires de bien vouloir nous retourner d'urgence le questionnaire que nous joignons à nouveau à ce numéro de notre Bulletin. Merci.

LE CENTENAIRE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

Le 21 Mars 1852, à PARIS, dans ce qui est aujourd'hui le Jardin des Tuileries, dominé par le Palais du même nom et par l'Arc de Triomphe du Carroussel, lanciers, chasseurs, fantassins, artilleurs sont rassemblés.

Ils sont là six mille, figés au garde-à-vous. La foule de Paris se presse autour du jardin, admirative, enthousiaste. Elle attend impatiemment le déroulement de la cérémonie.

Soudain apparaît à cheval, suivi de son Etat-Major, le Prince NAPOLEON, Président de la République. A vant la fin de l'année, il sera NAPOLEON III, Empereur des Français. Il est en redingote noire, culotte blanche, bicorne de général et porte sur la poitrine, une seule décoration, à ruban jaune et vert, inconnue.

Il passe au galop entre les rangs, s'arrête devant chaque drapeau pour le saluer, cependant que musiques et fanfares scandent des marches militaires.

La revue passée, le Prince-Président met pied à terre. Un certain nombre de sous-officiers et soldats viennent se ranger devant lui. Ils reçoivent des mains du futur empereur, une décoration semblable à celle qu'il porte.

La Médaille Militaire était née.

Puis c'est le défilé, dans le scintillement des armes, le chatouillement des couleurs d'uniformes, les applaudissements de la foule.

Le décret portant création de la Médaille Militaire est du 22 Janvier 1852. Il stipule qu'elle réservée exclusivement aux services militaires et conférée aux meilleurs sous-officiers et soldats, exceptionnellement, pour lui donner plus de prix, aux Chefs de l'armée les plus illustres.

Depuis sa création, plus d'un million de médailles ont été distribuées. Des souverains, des ministres étrangers l'ont portée ou la portent. Quarante-quatre françaises la portent de nos jours, sans compter deux prélats et dix-sept généraux.

De nombreuses cérémonies et manifestations ont été organisées à Paris et en Province pour fêter le centenaire de la Médaille Militaire en cette année 1952.

o
o o
o

MORTS POUR LA FRANCE

(à ajouter à la liste parue dans le n° 1)

MODARD Marcel - 4ème Escadron, peloton de l'Adjudant GILBERT, est décédé en 1952, à PLEINE-SEVE (Seine Inférieure) des suites des blessures reçues à VEULES-les-ROSES, le 11 Juin 1940.

(renseignements donnés par LAGRIS, DEFFAINS et MARTIN).

TOUTAIN - Classe 31, du 3ème escadron, 3ème Peloton, est décédé au Val de Grâce à Paris en 1940, après avoir fait campagne à NARWICK

(renseignements donnés par PEZET).

CAZE Henri - Trompette au 4ème escadron. N° Mlc de captivité 18751 ou 53; a dû, si son décès a eu lieu le 24 Mai 1944, trouver la mort lors du bombardement de WUPPERAL (Allemagne); ville de 450000 habitants, détruite à 80% en 56 minutes.

(Renseignements donnés par WAVERANT, qui se trouvait dans cette localité au moment du bombardement).

o
o c
o

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Monsieur André DROUARD, 45 grande Rue à LE THEUX (Ardennes), voudrait connaître les circonstances exactes de la mort de son frère DROUARD Georges, 2ème classe au 1er escadron, tué à SAINT-PIERRE-BENOUVILLE (Seine Inférieure) le 10 Juin 1940.

Si un Ancien du 12ème Chasseurs peut donner des renseignements à ce sujet, nous lui en serons bien reconnaissants.

NOTRE CARNET DE FAMILLE

MARIAGES -

Monsieur Edouard MILLION (ex-sous-officier au 1er escadron) nous fait part de son mariage avec Mademoiselle Arlette DREVET.
LYON, le 23 Octobre 1952.

Sincères félicitations et voeux de bonheur.

NAISSANCES -

Nous font part:

- Monsieur et Madame BIEQUE, de la naissance de Pierre-François.
SEDAN, le 2 Janvier 1952.
- Monsieur et Madame Jean LYRHANS, de la naissance de Martine.
FLOING, Octobre 1952.
- Monsieur et Madame MULLAERT-GOBAILLE, de la naissance de
Jean-Luc.
SAINTE-PREUVE, le 23 Avril 1952.
- Monsieur et Madame PELLERIN, de la naissance de Monique.
BAIAN, le 26 Février 1952.
- Monsieur et Madame FITEL, de la naissance de Marie-Annick.
SEDAN, le 20 Septembre 1952.

Sincères félicitations aux parents et voeux de prospérité aux jeunes nouveaux-nés.

NECROLOGIE -

Nous avons appris avec douleur le décès survenu en Novembre dernier du Général BROWN de COLSTOUN, ex-Commandant de la 6ème Brigade de Cavalerie (12° Chasseurs, 11° Cuirassiers) avant et pendant la campagne 1939-40.

Les Anciens du 12ème Régiment de Chasseurs se souviennent tous avec émotion de leur ancien chef et adressent à la famille du Général BROWN de COLSTOUN leurs profonds sentiments de condoléance.

Nous font part:

- Monsieur WERY Emile, du décès de son Père;
- Monsieur Vincent MARX, du décès de sa belle-mère, Madame FONTAINE, survenu le 11 Novembre 1952.

A nos amis, tous nos sentiments de condoléance bien sincères et bien douloureux.

---oOo---

Nous n'avons noté ci-dessus que les événements familiaux survenus en 1952 et dont nous avons été avisés.

Les Membres qui désireraient faire part d'événements, même antérieurs à 1952, par la voie du Bulletin, doivent adresser l'annonce à publier au Comdt. de GRETRY, 27, avenue Philipoteaux à SEDAN.

- PEZET Charles - cl. 31 - 2° cl. 3° & 1° esc. - marié, 1 garçon, 2 filles - Boucher-charcut. 6, rue Joseph Roy à BIHOREL les ROUEN (SI)
- PRETERRE Marcel, Louis - cl. 30 - 1° cl. E.H.R. & 6° B.C. - célibataire - Employé de banque - 1, rue de la Scille - ROUEN (S.I.).
- REHUT Charles - cl. 32 - 1° cl. E.H.R. & 6° B.C. - marié, 1 garçon 1 fille - instituteur à COMMERVILLE par St-Romain de Colbosc (S.I)

SECTION DES ARDENNES

- BARRET Marcel - cl. 22 - E.H.R. - M.M. M.C. - marié, 2 garçons, 1 fille - Adjt. Mtre-Armur. en retraite - 21, rue A. Pressemane à LIMOGES (Hte Vienne)
- BAZAÏLLE Georges - Lieutenant 2° esc. - C.G. - marié, 1 garçon 2 filles - Industriel à BILLIN (Ardennes)
- Madame BOU ULT - 1, Place Nassau à SEDAN (Ardennes)
- BIEQUE René - (Adjt.) cl. 34 - M.d.L. 1° esc. - C.G. - marié, 2 garçons, 1 fille - Direct. Commerc. - 2 bd. Fabert, SEDAN (Arden.)
- CARPENTIER André - (Licut.) - cl. 24 - S/Licut. E.H.R. - marié, 1 fille - **Chef** Sec. Commerc. - 4, Place d'Harcourt - SEDAN
- FILLETTE DE CLERMONT TONNERRE Jacques - cl. 13 - Licut. 3° esc. - O.L.H. C.G. - marié, 1 garçon 2 filles - Chef d'Esc. en retraite 15, rue Fournier-Sarlovèze à COMPIEGNE (Oise).
- DEGEN Charles - cl. 35 - 2° cl. 1° esc. - marié, 2 filles Préposé des Douanes BOSSEVELL (Ardennes)
- DORANGE André - Lieutenant - Marié, 2 filles - B.T.M 510 Colonel Cdt. le 2° Dragons à OFFENBOURG (Allemagne) S.P. 723II /
- MERLUGE Philippe - (Adjt.-Chef) - cl. 26 - Adjudt. 1° esc. - M.M. - marié - ardoisier - 31, rue Guynemer à HAYBES S/ REUSE (Ardennes)
- FILCRO Bernard - cl. 38 - Brig. EME - marié - 1 fille boucher, 221, rue Championnet - PARIS 18°.
- GREGOIRE Maurice - (M.d.L. Chef) cl. 34 - M.d.L. 3° esc. - marié, 1 garçon, 1 fille - Employé - Boulev. Gambetta SEDAN.
- de GRETRY Pierre - cl. 10 - Cdt. 1° Groupe d'Esc. - O.L.H. C.G. 5 citations - marié - Chef d'Escad. en retraite - 27, avenue Philippoteaux à SEDAN.
- d'HEBRAY DE POUËLLIS - Maurice - (Chef d'Esc.) Capit. 3° esc. E.M. du Colonel - marié - Chef d'Esc. en retraite - 16, rue Euler à PARIS 8ème.

- d'HUART Bertrand, cl.31 - M.d.L. EME - marié, 1 garçon 2 filles
agriculteur à FRESNOIS par Montmédy (Meuse)
- LYRHANS Jean - cl.30 - M.d.L.Chef 3° esc. - M/M. C.G. - marié, 1
fille, employé de bureau - rue de l'Eglise VIVIER-au-COURT (Ard.)
- MANET Jean - cl.37 - Capitaine - (S/Lt.3° esc.) L.H. C.G. 3 citations,
M.R.F. M.E. marié, 1 garçon 2 filles-Directeur Génl. de Cie Fores-
tière - La Canetière à BALAN (Ardennes)
- de MASIN Richard, cl.19 - Capit.1° Esc. - L.H. M.M. C.G. 2 citations
C.C.V. - marié, 1 garçon 1 fille - Chef d'Esc. en retraite,
10 Marie Stuart (rue) REIMS (Marne)
- MIRGAUX Hermand - cl. 32 - 2°cl. 4° esc. 2 filles
manoeuvre à ANSECOURT (Ardennes)
- MOUNY Louis - cl. 28 - Brig.-Chef 3° esc. - marié
mécanicien-ajusteur à CARIGNAN (Ardennes)
- MOYEN Martial - cl.33 (Adjt)- M.d.L. EHR - marié, 1 garçon
comptable - 38, av. des Martyrs de la Résistance - SEDAN
- PERRÉD - cl.34 - (Capit.) M.d.L.Chef 1° esc. - L.H. M.M. C.G.
5 citations M.R. - marié, 1 garçon 1 fille - Capitaine Infanterie
Métropolitaine - S.P. 53214 TOE et AUBERIVE (Haute-Marne)
- PICARD Edmond - cl.29 - Adjt-Chef EME - M.M. C.G. - marié, 2 garçons
1 fille - Entrep.de peinture - 39 rte Nationale BALAN (Ardennes)
- PITEL Pierre - cl.30 - 2°cl. 3° esc. - marié, 4 garçons 4 filles
ouvrier-textile 16, rue Thiers SEDAN (Ard.)
- RICHEPIN Joseph - cl.10 - Adjt.E.H.R. - M.M. C.G.I4-I8 - marié, 1
garçon - 14, rue de l'Horloge SEDAN (Ard.)
- ROY Pierre - cl.2L - (Sgt-Chef) - Brig.Ch. 1° esc. M.M. C.G. C.G.TOE
M.C.F. M.C. - Veuf, 2 filles - 25, rue Rovigo SEDAN (Ard.)
- SIBILLE Georges - cl.12 - Adjt-Chef 3°, 2°, 1° esc. - M.M. C.G. 2 cita-
tions - Marié - Chef carboniseur - Le Petit Pont à SEDAN
- de TASSIGNY Henri - cl.23 - Lieut. au 4° esc. - C.G. - Marié, 2
garçons 3 filles - cultivateur à REMEHAN par Pouru-St-Remy (Ard.)
- VAUDOIS Emilé - cl.23 - 1° cl.au 2°esc. - marié 3 garçons 2 filles -
chaudronnier - n° 32 à Saulier par FLOING (Ard.)
- VILLEVAL Jean - cl.35 - (Licut.)- M.d.L. 1° esc. EHR - M.E. M.R. -
marié, 2 filles - Employé - Route de la Gare à BAZELLES (Ard.)
- WAVRANT Eugène - cl.28 - (M.d.L.Chef) - Brig.Chef E.H.R. - M.M. -
marié, 1 garçon 1 fille - Agent Tech.des Eaux & Forêts - Maison
Forestière de Laverigny à PARFONDRE (Aisne)

(A SUIVRE)

Abréviations: O.L.H. Officier de la Légion d'Honneur - L.H. Légion
d'Honneur - M.M. Médaille Militaire - C.G. Croix de Guerre -
M.R.F. Médaille de la Résistance Française - M.E. Médaille des
Evadés - M.C.F. Médaille Commémorative Française - M.C. Médaille
Coloniale -

NOTA - Cette première liste comporte tous ceux d'entre les membres
de l'Amicale qui nous ont adressé le questionnaire inclus dans le
bulletin n° 1 et que nous répétons dans le n° 2.

D'autres listes paraîtront dans les numéros suivants au fur
et à mesure de la réception des questionnaires.

AMICALE DES ANCIENS
DU 12^e REGIMENT DE CHASSEURS

QUESTIONNAIRE

Chacun de vous souhaite connaître le sort actuel de ses camarades de Régiment et revivre par la pensée les souvenirs de son escadron. Dans ce but, le Comité de l'Amicale vous demande de remplir ce questionnaire que vous adresserez à :

Commandant de GRETRY
27, avenue Philippoteaux
SEDAN (Ardennes)

ou

MOYEN Martial
38, avenue des Martyrs de la Résistance
SEDAN (Ardennes)

Répondez en toute confiance. Ces renseignements, qui paraîtront dans votre bulletin, n'ont qu'un but: celui de satisfaire la sympathique curiosité de vos camarades et en regrouper le plus grand nombre.

I.- RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

NOM:

Prénom usuel:

Né le :

Situation de famille:

Nombre d'enfants:

garçons:

filles:

Domicile:

Profession actuelle:

Adresse professionnelle:

Téléphone:

	du	au	Grade	Escadron	Peloton
Services au 12 ^e me Chasseurs:					
Services dans d'autres régiments:					

Citations, Décorations:

///.. Suite au verso.

